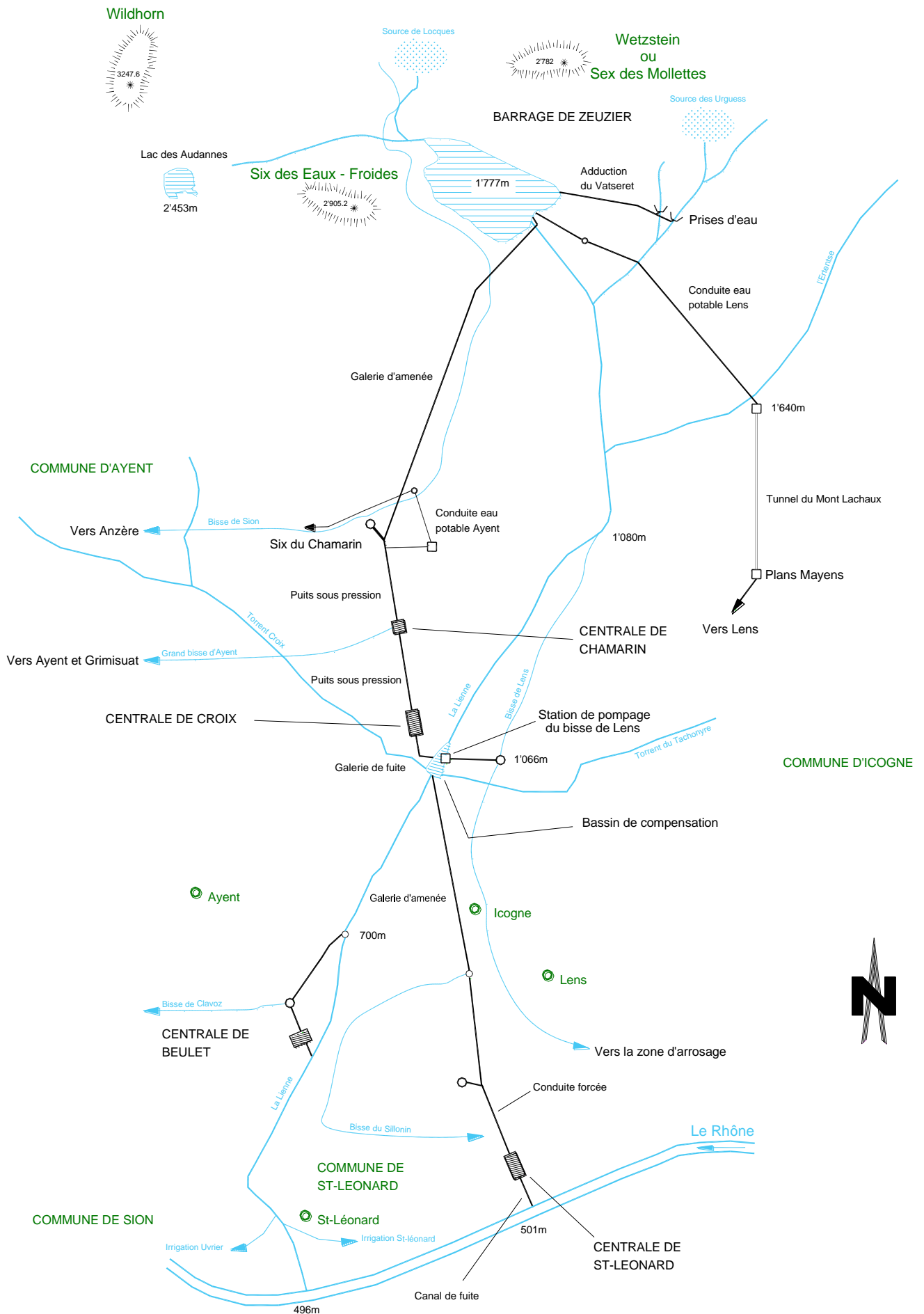


LIENNE

RAPPORT DE GESTION 2011/2012

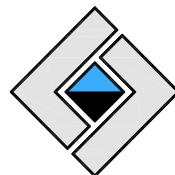
Situation générale



59^e RAPPORT DE GESTION

DU 1^{ER} OCTOBRE 2011 AU 30 SEPTEMBRE 2012

ELECTRICITE DE LA LIENNE SA



ACTIONNAIRES

BKW FMB Energie SA, Berne	33 1/3 %
IWB Industrielle Werke Basel, Bâle	33 1/3 %
Ville de Sion, Sion	33 1/3 %

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La durée du mandat des membres du Conseil d'administration est de 3 ans, soit de 2011 à 2014.

MM.	* Jörg Schild	à Bâle, Président
	* Andreas Stettler	à Burgdorf, Vice-Président
	Frédéric Délessert	à Sion
	Medard Heynen	à Ausserberg
	Antoine Millioud	à Allschwil
	* Alfred Squaratti	à Sion

**Les membres du conseil dont le nom est précédé d'un astérisque forment le Comité de Direction*

Délégué du Gouvernement valaisan

M. Gérard Mittaz, à Sion

Secrétaire du Conseil d'administration

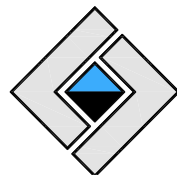
M. George Jenelten, à Sion

ORGANE DE RÉVISION

PricewaterhouseCoopers SA, à Sion

GESTION ET EXPLOITATION

L'Energie de Sion-Région SA, à Sion



Messieurs les Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport du cinquante-neuvième exercice de la société, clos le 30 septembre 2012.

EXPLOITATION

Durant l'exercice sous revue, les apports d'eau ont atteint le 111 % de la moyenne multi-annuelle. Ce bon résultat est à mettre sur le compte d'une hydrologie hivernale particulièrement généreuse. La production des usines s'est montée à 258 mio de kWh, soit le 109% de la moyenne des vingt dernières années.

Le bilan de l'énergie d'ajustement s'est monté à 0.6% de l'énergie fournie aux partenaires. Cette valeur témoigne du bon suivi des programmes de production et de la bonne fiabilité des installations.

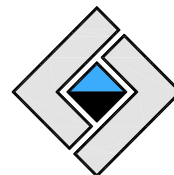
Les crues du mois d'octobre et les abondantes chutes de neige de décembre et janvier ont été des événements météorologiques particulièrement intenses qui ont généré d'importantes réserves d'eau pour notre aménagement mais qui ont malheureusement provoqué de gros dégâts aux forêts.

Un nombre considérable d'arbres ont cédé sous le poids de la neige et obstrué les routes et les cours d'eau. La centrale de Croix est restée inaccessible durant plusieurs semaines. L'accès à pied fut ponctuellement interdit en raison du danger de chutes d'arbres et d'avalanches. D'importants travaux ont ainsi dû être mis en œuvre pour dégager la route d'accès à l'usine de Croix, le lit de la Lienne et le bisse de Lens. Le rinçage du lit de la rivière depuis Zeuzier, ainsi que les travaux de renouvellement des installations du réservoir du bisse de Lens, prévu au printemps, ont dû être reportés.

Les révisions annuelles des installations se sont déroulées comme de coutume durant la période printanière. Sur le groupe N° 2 de Croix, le stator de l'alternateur a été remplacé et la turbine révisée. Les travaux se sont déroulés à satisfaction sans incident notable.

Dans le cadre de la mise en application de la LEaux, notre société a établi les dossiers relatifs aux mesures d'assainissement du bassin versant de la Lienne conformément aux exigences de l'autorité. Après mise en consultation auprès des services cantonaux concernés, les projets ont été mis à l'enquête publique par le Service de l'énergie et des forces hydrauliques.



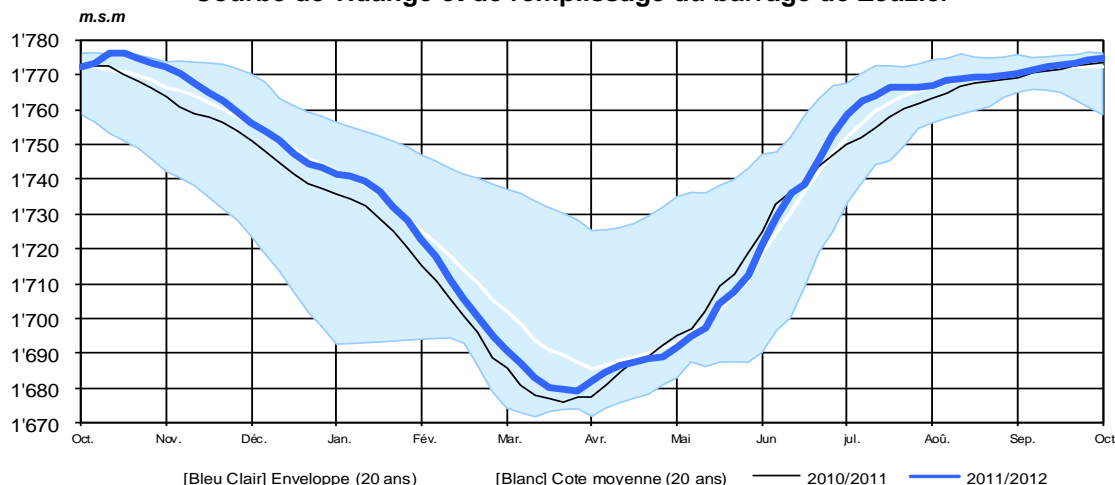


Bilan des apports d'eau

Les apports d'eau de l'année hydrologique 2011/2012 sont supérieurs de 11.44 % à la moyenne des 20 dernières années.

	2011/2012 mio m ³	2010/2011 mio m ³	Moyenne des 20 ans mio m ³
Semestre d'hiver	19.033	11.277	13.889
Semestre d'été	96.397	63.247	89.689
Total annuel	115.430	74.524	103.578

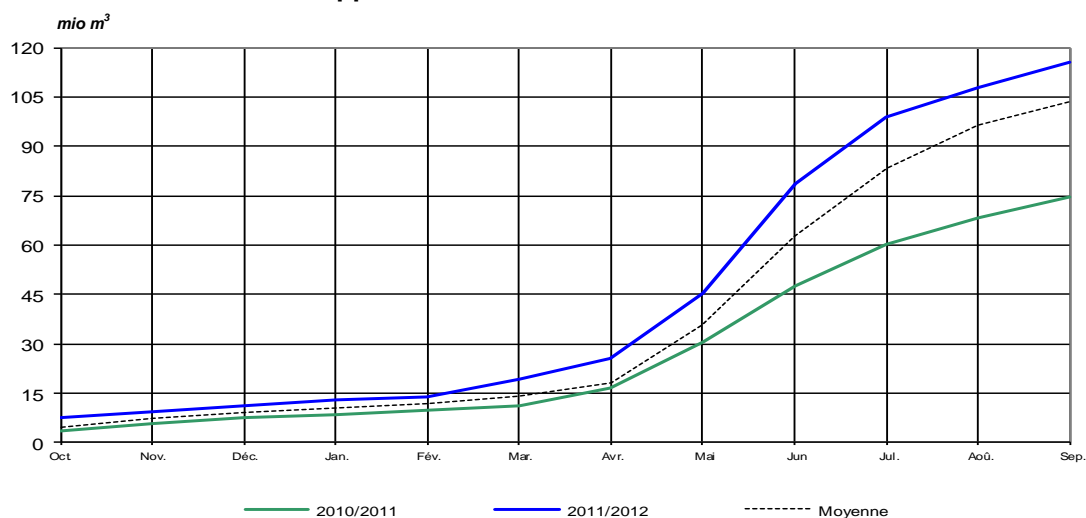
Courbe de vidange et de remplissage du barrage de Zeuzier



La répartition entre le bassin supérieur et le bassin intermédiaire est la suivante :

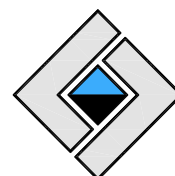
	2011/2012 mio m ³	2010/2011 mio m ³	Moyenne des 20 ans mio m ³
<i>Bassin de Zeuzier</i>	83.262	61.438	77.684
<i>Bassin de Croix</i>	32.168	13.086	25.894
Total annuel	115.430	74.524	103.578

Apports cumulés à Zeuzier et à Croix



Fourniture d'eau potable

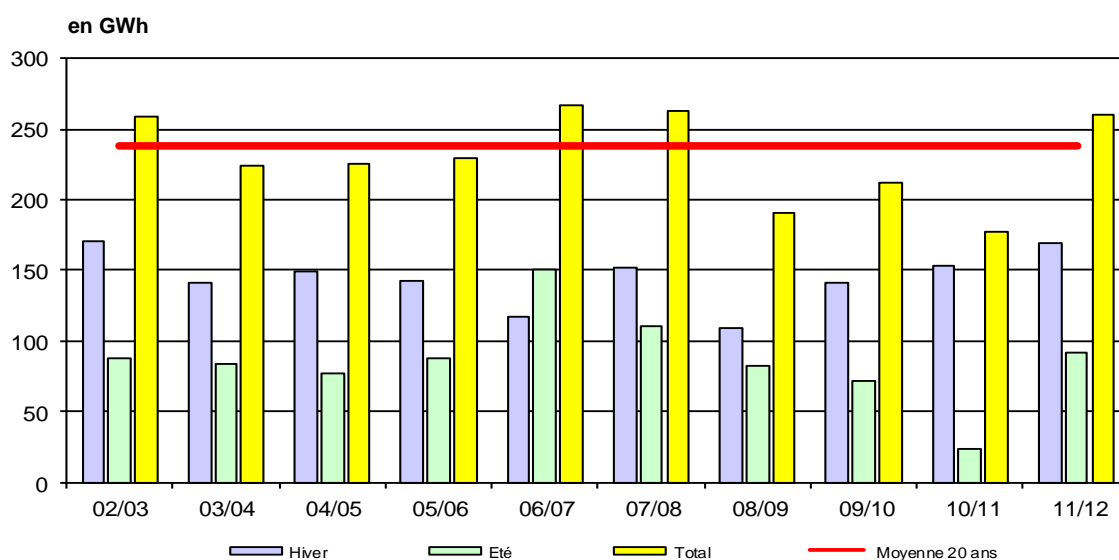
Durant l'exercice, 475'772 m³ d'eau ont été facturés pour l'alimentation en eau potable des communes d'Ayent, de Lens et d'Icogne.



Bilan d'énergie

Durant l'exercice, les usines ont produit les quantités d'énergie suivantes :

Production alternateurs en GWh	2011/2012			2010/2011		
	hiver	été	total	hiver	été	total
Croix	106.777	46.046	152.823	98.838	12.068	110.906
St-Léonard	62.090	43.766	105.856	54.470	10.408	64.878
Chamarin	0	1.564	1.564	0	1.659	1.659
Total annuel	168.867	91.376	260.243	153.308	24.135	177.443



Administration

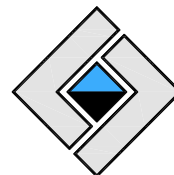
L'Assemblée générale du 23 mars 2012 a élu M. Medard Heynen, membre du Conseil d'administration en remplacement de M. Patrick Braun, membre démissionnaire.

L'Assemblée générale remercie M. Braun pour tout le travail effectué au sein de la société et souhaite la bienvenue au nouveau membre.

Le 31 août 2012, l'Energie de Sion-Région SA qui assure la gestion de notre société et l'exploitation de l'ensemble de nos ouvrages, a pris congé de son directeur général M. Raphaël Morisod. Après 19 ans passés à la tête de l'ESR, M. Morisod a fait valoir son droit à la retraite. Il s'est acquitté pleinement de sa tâche en particulier dans l'affaire Zeuzier et dans des dossiers comme l'imposition des sociétés hydroélectriques, les redevances et la fourniture d'eau aux communes. Le Conseil lui exprime sa vive reconnaissance pour tout le travail effectué au sein de notre société. Pour le remplacer, le Conseil d'administration de l'ESR a nommé M. Jean-Albert Ferrez, ingénieur en mathématiques et Docteur ès sciences de l'EPFL.

Personnel

L'effectif du personnel mis à disposition pour l'exploitation de l'aménagement compte 25 collaborateurs à la clôture de l'exercice. Le Conseil d'administration remercie la direction et le personnel pour la qualité et l'intensité de leur engagement au cours de l'année écoulée.



COMPTES ANNUELS

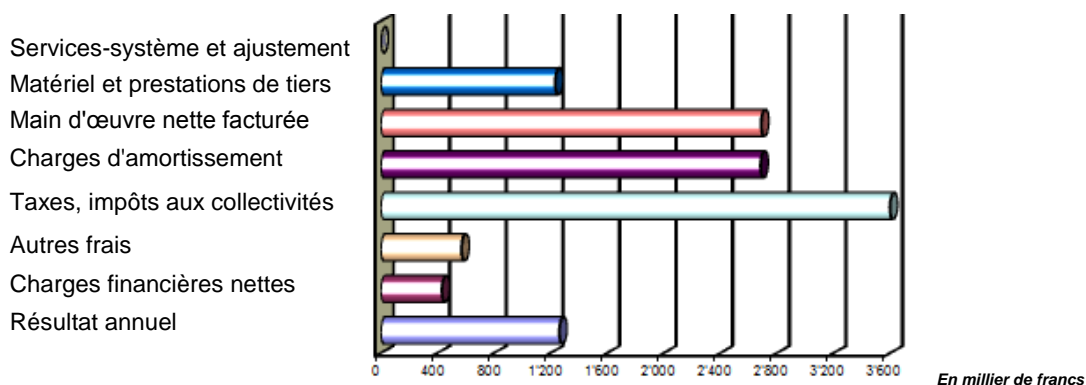
Les comptes annuels 2011/2012 de l'Electricité de la Lienne SA ont été établis conformément aux règles du droit des sociétés anonymes et avec les normes Swiss GAAP RPC. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les commentaires ci-après comprennent également les informations prescrites à l'article 663b du Code des Obligations (CO), « Annexe ».

Les immobilisations corporelles sont amorties par catégorie d'immobilisation sur la durée d'utilisation selon la méthode linéaire.

Charges et produits

Le total des charges d'exploitation de l'exercice 2011/2012 s'élève à Fr. 12'304'592.50, en augmentation de Fr. 889'103.84 par rapport à l'exercice précédent.

Le montant net des dépenses prises en charge par les partenaires est de Fr. 13'817'275.77 contre Fr. 12'550'725.86 pour l'exercice précédent. L'augmentation de Fr. 1'266'549.91 provient principalement de l'augmentation de la charge des concessions liées à l'augmentation des apports d'eau.



Actif

Les créances sur ventes et prestations concernent principalement les montants facturés à la clôture de l'exercice pour la vente d'eau potable ainsi qu'à la normalisation des décomptes avec les partenaires preneurs d'énergie et la vente d'énergie à Chamarin. Les autres créances enregistrent l'avoir fiscal 2009 à 2012.

Les comptes de régularisation de l'actif englobent la valeur des impôts anticipés à récupérer et les primes d'assurances payées d'avance, ainsi que la normalisation des décomptes de l'énergie d'ajustement avec le gestionnaire du Groupe-Bilan.

Passif

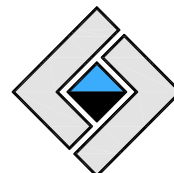
Les comptes de régularisation du passif englobent principalement les redevances courues.

Annexe

L'annexe est établie conformément à l'article 663b du Code des Obligations et avec les normes Swiss GAAP RPC. Elle comprend, notamment, une récapitulation détaillée des créances et engagements de la société envers les actionnaires et des tiers.

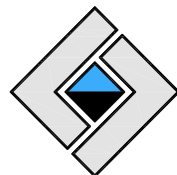
Organe de révision

L'Assemblée générale du 23 mars 2012 a confié le mandat de révision, pour une année, à la société PricewaterhouseCoopers SA, à Sion.



COMPTE DE PROFITS ET PERTES

en mille CHF	Annexe	2011/12	2010/11
Frais annuels à la charge des partenaires	4	13 817	12 551
Ventes d'énergie et d'eau à des tiers	5	833	1 258
Remboursement de prestations	6	277	164
Autres produits d'exploitation		29	29
Produits d'exploitation		14 956	14 002
Achats d'énergie		-98	-84
Services-système et ajustement		27	80
Matériel et prestations de tiers		-1 234	-1 632
Main d'œuvre facturée		-2 966	-2 979
Charges des concessions	7	-3 898	-2 742
Charges d'amortissement		-2 686	-2 590
Autres charges d'exploitation		-912	-928
Impôts sur le capital et impôts divers		-538	-540
Charges d'exploitation		-12 305	-11 415
Résultat avant intérêts et impôts		2 651	2 587
Produits financiers		7	5
Charges financières		-441	-668
Produits/Charges hors exploitation		10	7
Résultat avant impôt sur le bénéfice		2 227	1 931
Impôt sur le bénéfice	8	-964	-668
Résultat		1 263	1 263



BILAN

en mille CHF	Annexe	30.09.2012	30.09.2011
Immobilisations corporelles	2	46 050	46 426
Total de l'actif immobilisé	1	46 050	46 426
Créances résultant de ventes et de prestations	9	539	402
Autres créances	10	3 103	2 249
Comptes de régularisation actif	11	69	48
Liquidités		45	16
Total de l'actif circulant		3 756	2 715
TOTAL DE L'ACTIF		49 806	49 141
Capital-actions		24 000	24 000
Réserve générale		4 628	4 565
Résultat au bilan		1 263	1 263
Total des fonds propres		29 891	29 828
Dettes financières à long terme	12	14 000	8 000
Total des fonds étrangers à long terme		14 000	8 000
Dettes financières à court terme	13	2 000	6 900
Dettes résultant d'achats et de prestations	14	493	1 976
Autres dettes	15	29	1
Comptes de régularisation passif	16	3 393	2 436
Total des fonds étrangers à court terme		5 915	11 313
Total des fonds étrangers		19 915	19 313
TOTAL DU PASSIF		49 806	49 141

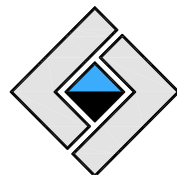


TABLEAU DE FINANCEMENT

en mille CHF	2011/12	2010/11
Résultat	1 263	1 263
Amortissements	2 686	2 590
Cash flow	3 949	3 853
Variation de l'actif circulant net	-1 510	-2 729
Flux de fonds relatifs à l'exploitation	2 439	1 124
Investissements sur immobilisations corporelles	-2 310	-1 832
Désinvestissements sur immobilisations corporelles	0	0
Free cash flow	129	-708
Dividende distribué	-1 200	-1 200
Variation des dettes financières à long terme	6 000	-2 000
Variation des dettes financières à court terme	-4 900	3 900
Flux de fonds relatifs aux opérations financières	-100	700
Variation des liquidités	29	-8

Justification

Liquidités au début de l'exercice	16	24
Liquidités à la fin de l'exercice	45	16
Variation des liquidités	29	-8

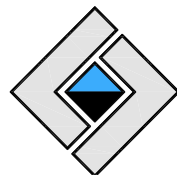


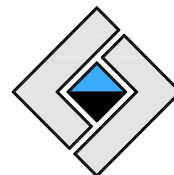
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Le capital-actions se divise en 2'400 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 10'000.-- chacune. Les fonds propres ont évolué de la manière suivante :

en mille CHF	Capital-actions	Réserve générale	Résultat du bilan	Total des fonds propres
Capitaux propres au 01.10.2010	24'000	4'502	1'263	29'765
Attribution		63	-63	0
Dividende			-1'200	-1'200
Résultat de l'exercice 2010/2011			1'263	1'263
Capitaux propres au 30.09.2011	24'000	4'565	1'263	29'828

en mille CHF	Capital-actions	Réserve générale	Résultat du bilan	Total des fonds propres
Capitaux propres au 01.10.2011	24'000	4'565	1'263	29'828
Attribution		63	-63	0
Dividende			-1'200	-1'200
Résultat de l'exercice 2011/2012			1'263	1'263
Capitaux propres au 30.09.2012	24'000	4'628	1'263	29'891

A l'Assemblée générale, chaque action donne droit à une voix.



ANNEXE

1- Principes régissant l'établissement des comptes et du bilan

Généralités

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux normes Swiss GAAP RPC.

Principes d'évaluation

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale après déduction des corrections de valeur pour risques concrets d'insolvabilité.

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, en tenant compte des amortissements économiquement justifiés selon la méthode des amortissements constants. Les amortissements sont établis selon la méthode linéaire basée sur l'estimation de la valeur d'utilisation technique et économique, mais au maximum sur la durée de la concession des immobilisations de la production d'énergie.

Les durées estimées d'amortissement se basent sur les catégories suivantes :

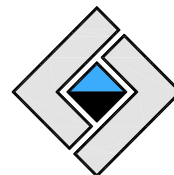
Bâtiments d'exploitation et administratifs	40 ans
Installations électriques	35 ans
Installations hydrauliques	40 – 80 ans
Equipements d'exploitation	8 – 15 ans

2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se sont modifiées de la manière suivante :

en mille CHF	Immeubles	Installations de production	Matériel Mobiler Véhicules	Installations en construction	Total
Valeurs d'achat au 01.10.2010	476	136 636	0	1 639	138 751
Entrées	0	0	0	1 832	1 832
Changement de position	0	2 544	0	- 2 544	0
Sorties	0	0	0	0	0
Valeurs d'achat au 30.09.2011	476	139 180	0	927	140 583
Amort. cumulés au 01.10.2010	-476	-91 091	0	0	-91 567
Amortissements 2010/2011	0	-2 590	0	0	-2 590
Amortissements non planifiés	0	0	0	0	0
Sorties	0	0	0	0	0
Amort. cumulés au 30.09.2011	-476	-93 681	0	0	-94 157
Valeur comptable nette au 30.09.2011	0	45 499	0	927	46 426
Valeurs d'achat au 01.10.2011	476	139 180	0	927	140 583
Entrées	0	0	0	2 310	2 310
Changement de position	0	3 101	0	- 3 101	0
Sorties	0	0	0	0	0
Valeurs d'achat au 30.09.2012	476	142 281	0	136	142 893
Amort. cumulés au 01.10.2011	-476	-93 681	0	0	-94 157
Amortissements 2011/2012	0	-2 686	0	0	-2 686
Amortissements non planifiés	0	0	0	0	0
Sorties	0	0	0	0	0
Amort. cumulés au 30.09.2012	-476	-96 367	0	0	-96 843
Valeur comptable nette au 30.09.2012	0	45 914	0	136	46 050

Les valeurs d'assurance incendie des installations de production et des immeubles s'élèvent, le 30.09.2012, à CHF 141.506 mio (30.09.2011 CHF 141.040 mio).



3- Dépréciation d'actifs

La valeur comptable des actifs de la société est vérifiée périodiquement et ajustée en conséquence si une perte de valeur durable est intervenue.

4- Frais annuels à la charge des partenaires preneurs d'énergie

Les charges non couvertes par les autres produits d'exploitation, ainsi que par les produits financiers sont, selon le règlement contractuel, pris en charge par les partenaires preneurs d'énergie en fonction de leur participation.

5- Ventes d'énergie et d'eau à des tiers

en mille CHF	2011/12	2010/11
Vis-à-vis des actionnaires	0	287
Vis-à-vis des tiers	833	971
Total	833	1 258

6- Remboursement de prestations

en mille CHF	2011/12	2010/11
Vis-à-vis des actionnaires	47	26
Vis-à-vis des tiers	230	138
Total	277	164

7- Charges des concessions

en mille CHF	2011/12	2010/11
Impôt spécial sur les forces hydrauliques au canton	2 110	1 402
Redevances hydrauliques, concessions aux communes	1 788	1 340
Total	3 898	2 742

8- Impôt sur le bénéfice

en mille CHF	2011/12	2010/11
Impôt sur le bénéfice de l'exercice	935	668
Total	935	668

Le bénéfice imposable a été déterminé sur la base du profil de production de l'aménagement valorisé au prix du marché

9- Créances résultant de ventes et de prestations

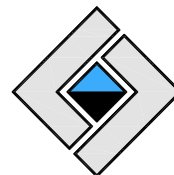
en mille CHF	2011/12	2010/11
Vis-à-vis des actionnaires	27	2
Vis-à-vis des tiers	512	400
Total	539	402

10- Autres créances

en mille CHF	2011/12	2010/11
Avoir fiscal	3 103	2 249
Vis-à-vis des tiers	0	0
Total	3 103	2 249

11- Comptes de régularisation actif

en mille CHF	2011/12	2010/11
Vis-à-vis des tiers	69	48
Total	69	48



12- Dettes financières à long terme

en mille CHF				2011/12	2010/11
	Taux d'intérêt en %	Durée	Résiliation		
BCVs	3.50	01.02.07-31.01.17	-	6 000	8 000
SUVA	1.57	21.11.11-21.11.19	-	5 000	0
SUVA	1.13	01.03.12-01.03.17	-	3 000	0
Total				14 000	8 000

13- Dettes financières à court terme

en mille CHF				2011/12	2010/11
	Taux d'intérêt en %	Durée	Résiliation		
BCVs	3.50	01.10.11-30.09.12	-	2 000	2 000
Sogaval	0.50	30.09.11-21.11.11	-	0	4 900
Total				2 000	6 900

14- Dettes résultant d'achats et de prestations

en mille CHF		2011/12	2010/11
Vis-à-vis des actionnaires		-29	1 212
Vis-à-vis des tiers		522	764
Total		493	1 976

15- Autres dettes

en mille CHF		2011/12	2010/11
Vis-à-vis des tiers		29	1
Total		29	1

16- Comptes de régularisation passif

en mille CHF		2011/12	2010/11
Dettes fiscales		0	0
Vis-à-vis des tiers		3 393	2 436
Total		3 393	2 436

17- Engagements résultant de la prévoyance professionnelle

La société n'a pas de collaborateur propre. Conformément au contrat de mandat, le personnel nécessaire est mis à disposition par l'Energie de Sion-Région SA. Les frais de personnel figurant au compte de résultat correspondent aux charges facturées par l'Energie de Sion-Région SA. Par conséquent, la société n'est pas porteuse de risques selon Swiss GAAP RPC 16.

18- Relations avec des sociétés liées

Les sociétés liées comprennent toutes les sociétés et collectivités de droit public énumérées en page 1 du présent rapport. Le cadre général des relations entre la société et ses actionnaires est défini par un contrat de partenaires. Si des relations substantielles existent avec ceux-ci, elles seront mentionnées dans les remarques respectives sur le bilan et le compte de profits et pertes. Toutes les transactions sont traitées conformément aux usages du marché.

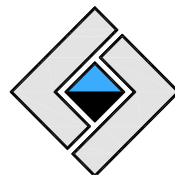
19- Evaluation des risques

La société reconnaît que la gestion des risques fait partie intégrante de ses activités. Une analyse des risques auxquels doit faire face la société a été formalisée. Cette analyse traite des principaux risques auxquels elle est exposée et de leurs conséquences sur les états financiers.

20- Indications supplémentaires

Des pourparlers sont en cours en ce qui concerne l'impôt sur le bénéfice des années 2009 à 2012. Il pourrait être modifié en fonction du résultat des négociations.

Il n'existe pas d'autre fait devant être signalé en vertu de l'article 663b du CO et des normes Swiss GAAP RPC.



PROPOSITIONS DE RÉPARTITION DU RÉSULTAT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante :

CHF	2011/12	2010/11
Report de l'exercice précédent	-	-
Résultat de l'exercice	1'263'000	1'263'000
Résultat au bilan	1'263'000	1'263'000
Dividende 5 % (exercice précédent: 5 %)	1'200'000	1'200'000
Attribution à la réserve générale	63'000	63'000
Report à nouveau	-	-
Total	1'263'000	1'263'000

Sion, le 28 novembre 2012

Au nom du Conseil d'administration
Le Président Le Vice-Président

Jörg Schild

Andreas Stettler



Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale de
Electricité de la Lienne SA
Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau des capitaux propres, tableau de financement et annexe de la page 6 à 13 du rapport de gestion) de l'Electricité de la Lienne SA pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2012.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme d'audit suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des procédures de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC. En outre, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers SA

Stéphane Jaquet
Expert-réviseur
Réviseur responsable

David Pignat
Expert-réviseur

Sion, le 14 décembre 2012